



Coronavirus, le point

Intervention du D' THOMAS au CT DIPA du 6 mars 2020

le 8 mars 2020

Avant-hier se tenait le Comité Technique de la DIPA.

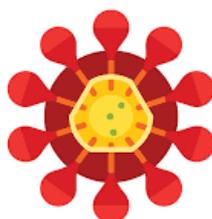
Avant même le début du Comité à proprement parler, le DI nous a présenté le Docteur Patrick THOMAS, Médecin-chef du Service Médical d'Urgence ADP à Roissy CDG à qui il avait demandé de venir faire une intervention sur le Covid-19 (coronavirus). Après un exposé où il a déjà "dégrossi" beaucoup d'informations (et réfuté certaines craintes non fondées), nous avons pu pendant un bon moment échanger avec lui pour obtenir des réponses à nos interrogations.

Plusieurs points importants sont ressortis que nous vous livrons ici :

- après la phase 1 où l'objectif des autorités sanitaires était d'empêcher le virus de pénétrer sur le territoire, nous en sommes, au moment d'écrire ces lignes, à la phase 2 qui consiste à essayer de juguler sa progression. Il ne fait malheureusement aucun doute que nous passerons sous peu en phase 3, qui consiste à gérer l'épidémie (et les consignes sanitaires varieront encore).
- à ce jour, la plupart des informations fiables dont on dispose au niveau mondial sur le Covid-19 sont issues d'une étude du Centre de Contrôle des Maladies chinois (équivalent de la Direction Générale de la Santé française) publiée dans la revue médicale américaine JAMA qui s'appuie sur l'étude de plus de 72 000 cas.

De cette étude ressortent plusieurs éléments sur le coronavirus lui-même :

- il se transmet uniquement par contact proche (face à face direct au minimum) et prolongé (plusieurs minutes... le simple fait de croiser quelqu'un d'infecté ne suffit pas...) ce qui fait qu'à l'heure actuelle la plupart des contaminations interviennent au sein des familles ou par exemple entre des personnes qui travaillent dans le même bureau, amis et relations (bises, serrage de main..)
- il est véhiculé par gouttelettes (postillons, toux), il ne reste donc pas en suspension dans l'air ambiant
- il peut "survivre" quelques heures (on estime à trois heures environ cette survie) sur les surfaces que l'on peut donc désinfecter régulièrement pour se prémunir de tout risque (y compris d'autres infections potentielles)
- cette survie augmente en milieu humide où elle passe à huit heures environ
- chez la plupart des individus (ceux en "bonne santé" c.à.d. sans terrain propice et nous parlons ici particulièrement de maladies affectant déjà les voies respiratoires), elle ressemblera tant dans ses symptômes que dans ses conséquences à une grippe (lesdits symptômes qui sont donc essentiellement fièvre, difficultés respiratoires et courbatures)



- chez les enfants, de tels symptômes pourraient même passer quasiment inaperçus. Le D^r THOMAS nous a d'ailleurs signalé qu'au niveau mondial, aucun enfant de moins de neuf ans n'était à ce jour décédé de ce coronavirus (et chez les moins de dix-neuf ans, le taux de létalité est de 0,2%). Ils sont donc assez peu "malades" mais ils resteraient contagieux
- concernant la contagion justement, les personnes infectées deviennent contagieuses environ vingt-quatre heures avant de déclarer les symptômes et cela intervient en moyenne cinq à six jours après leur exposition au virus (la durée maximale observée d'incubation à ce jour est de douze jours)
- dorénavant les malades ne sont plus hospitalisés systématiquement (cette mesure, en vigueur en phase 1, ne visait qu'à éviter la propagation), seuls les malades présentant des terrains à risque ou développant des symptômes importants le sont (en médecine générale ou en réanimation selon les cas)

De l'ensemble de ces éléments il ressort donc, pour nous, agents des douanes

- que les agents des Opérations Commerciales qui auraient des craintes concernant les marchandises déchargées des avions en provenance des zones à risque n'ont pas à s'inquiéter, les temps de préparation, chargement, vol et déchargement sont supérieurs au temps de survie du virus sur les surfaces
- que les agents de la Surveillance, dans le cadre des contrôles au fil de l'eau n'ont pas à s'inquiéter non plus, le temps d'exposition potentiel n'étant pas suffisant
- en situation de contrôle prolongé ou de contentieux, tout dépendra alors du profil du passager et de celui de l'agent

Concernant les masques, suite à la réquisition prononcée par le gouvernement (afin de garantir l'équipement des personnels soignants, qui sont au contact des personnes infectées), ceux-ci sont désormais disponibles sur prescription médicale (soit pour les personnes infectées afin d'éviter de propager le virus, soit pour les personnes présentant une pathologie les rendant vulnérables).

Concernant les gels hydro-alcooliques, le D^r THOMAS nous a indiqué qu'ADP va installer des bidons au niveau des passages PIF biométriques. Il précise que ces solutions hydro-alcooliques ne doivent servir que lorsqu'on est éloigné d'un point d'eau permettant de se laver les mains de façon traditionnelle (la chef du Pôle Logistique et Informatique précise à ce moment que le service dispose de stocks de savon en cas de besoin).

Le D^r THOMAS insiste donc sur l'importance des gestes "barrière" : se laver les mains régulièrement (voir point précédent), tousser ou éternuer dans son coude, utiliser des mouchoirs à usage unique que l'on met à la poubelle immédiatement et enfin, si on est malade, porter un masque. Il signale que c'est l'application de gestes d'hygiène et uniquement cela qui a permis de stopper au début du XX^{ème} siècle, alors qu'il n'y avait aucun traitement, l'épidémie de grippe espagnole. Ces gestes peuvent en outre justement freiner la progression d'un autre virus en circulation actuellement : la grippe. Un article du parisien du 4 mars pointe d'ailleurs un ralentissement de ce virus qui est sans doute dû à l'application de ces gestes (qui sont donc les mêmes) par une part croissante de la population. Ce même article qui rappelle comme le D^r THOMAS pendant son intervention d'ailleurs la dangerosité de ce dernier qui, au moment de la rédaction de l'article avait déjà tué soixante-douze personnes dont dix enfants de moins de quinze ans, le tout alors que là, un vaccin existe...

En espérant que ce compte-rendu (que nous avons voulu le plus exhaustif) vous permette d'y voir plus clair.

Nous avons demandé, pour plus de sûreté, à faire relire ce compte-rendu au D^r THOMAS, lequel a validé la version que vous venez de lire et a précisé qu'il avait oublié, au cours de cet échange de mentionner qu'il considérait parfaitement légitime de craindre d'être contaminé par le coronavirus sur son lieu de travail mais que ce risque est identique dans la vie quotidienne (supermarché, amis, famille, transports en commun, etc...). Une raison de plus donc de ne pas céder à la panique et d'avoir un comportement citoyen. Nous le remercions ici de son intervention et du temps consacré à la relecture du présent compte-rendu.

Nous avons ensuite eu un échange avec le DI sur les conséquences au niveau de la présence (ou de l'absence) des douaniers visés par des mesures de confinement. Il nous a indiqué que cinquante-deux cas avaient été recensés sur la DIPA avec presque autant de situations différentes. De l'agent revenu de congés passés en Chine à celui des parents d'enfants donc l'école est fermée par mesure de précaution en passant par ceux habitant dans les clusters (nous en avons d'ailleurs eu une définition : on parle de cluster lorsque l'on a au moins dans une même zone trois cas distincts de chaînes de contamination). Certains cas dépendent encore de décisions qui doivent être prises au niveau de la Direction Générale.

**Vos représentants UNSA Douanes DIPA élus au Comité Technique
Nicolas ANGHEL, titulaire et Grégory DUCORNETZ, suppléant.**

Notre site : www.unsadouanes.fr